

DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON  
CANTON DE FEURS  
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 13

Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe FAYOLLE, Maire

Date de convocation : 21/04/2026

**PRESENTS :** M. Philippe FAYOLLE, Mme Marie-Claire GARIN, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Christophe FERRIER, M. André MICHEL, M. Philippe PROTIERE, Mme Christelle LAWENDYOUS, M. Nicolas TISSEUR, Mme Amélie QUINTIN, M. Fabien LARTAUD, Mme Agathe REYNAUD,

**ABSENTS et EXCUSES :** Mme Annie BOMBOURG qui donne pouvoir à M. Philippe PROTIERE, M. Stéphane SERRAILLE qui donne pouvoir à M. Nicolas TISSEUR, Mme Nathalie STANDAERT

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Jimmy GOUGAUD

**N° 2026-04-27-04**

**OBJET : Budget communal : affectation des résultats de l'exercice 2025**

Le conseil municipal

- Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025
- Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 208 728,86 €
- Constatant que le compte administratif présente un excédent d'investissement de 433 967,36 €
- Constatant que les restes à réaliser présente un excédent de 28 560 €

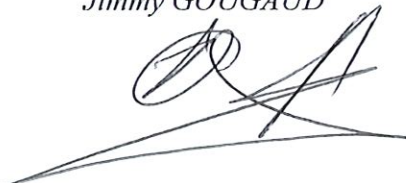
Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au budget primitif 2026 tel qu'indiqué ci-dessous :

- Article 002, pour un montant de 208 728,86 €

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,  
*Jimmy GOUGAUD*



Le Maire,  
*Philippe FAYOLLE*

